

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 17 octobre 2022, à 19h00, au Centre Primevère à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Marie-Claude Ayotte, conseillère, Olivier Guilbert Choinière, conseiller, Pierre Coutu, conseiller, Serge Perreault, conseiller, Josée Leclair, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est absent : Benoit Desrochers, conseiller

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h00, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2022-10-231**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 septembre 2022
4. Trésorerie
  - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
  - 4.2 Cour municipale 2023 - Bélanger Sauvé
  - 4.3 Brunch des bénévoles 2022
  - 4.4 Souper Noël élu(e)s et employé(e)s
  - 4.5 Déneigement des bordures de rues du village - Entreprises Vincent
  - 4.6 GBI – Mandat Rang de la Rivière Sud
  - 4.7 GBI – Mandat station de pompage
  - 4.8 J-René Lafond – Équipement
  - 4.9 Rallye patrimonial – Mme Geneviève Dupuis
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
  - 6.1 Fermeture Hôtel de ville- Période des fêtes
  - 6.2 Motion de félicitations
7. Urbanisme et développement économique
  - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
8. Loisirs et Parcs
9. Hygiène du milieu et environnement
  - 9.1 Projets multifamiliaux - Levée du gel des constructions neuves
10. Travaux publics

11. Sécurité publique

11.1 Carrefour Canin – Renouvellement

11.2 Garda World – Patrouille communautaire

12. Avis de motion

12.1 Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts

12.2 Règlement 527-2022 – Occupation et entretien des bâtiments

13. Règlements

13.1 Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts (Projet)

13.2 Règlement 527-2022 – Occupation et entretien des bâtiments (Projet)

14. Administration

14.1 Déclarations des intérêts pécuniaires - Dépôt

14.2 Ministère des Transports - Demande installation Arrêt Rue Principale/Rue du Ruisseau

14.3 Règlement d'emprunt 488-2017 – Petit Rang Saint-Pierre

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**3. GREFFE**

**2022-10-232**

**3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 septembre 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 19 septembre 2022.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Serge Perreault

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 19 septembre 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**4. TRÉSORERIE**

**2022-10-233**

**4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer**

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'APPROUVER** les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 8835 à 8886, au montant de 540,563.25\$ couvrant la période du 19 septembre 2022 au 17 octobre 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-234**

#### **4.2 Cour municipale 2023 - Bélanger Sauvé**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a mandaté le cabinet Bélanger Sauvé pour les services de procureurs devant la Cour municipale de la M.R.C. de D'Autray pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le cabinet Bélanger Sauvé offre de renouveler le mandat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité considère avantageuse ladite offre de service et est satisfaites des services rendus.

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**QUE** la Municipalité de Sainte-Élisabeth mandate le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour la représenter devant la Cour municipale de la M.R.C. de D'Autray selon les termes de l'offre de service pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, laquelle comprend les éléments suivants :

- Toutes les communications téléphoniques avec les élus et officiers de la Municipalité relativement aux plaintes pénales, à l'émission des constats d'infraction et à leur gestion devant la Cour municipale de la MRC., incluant les contacts téléphoniques avec la greffière et les autres officiers de la Cour municipale ;
- La réception et la vérification des projets d'avis d'infraction, de constats d'infraction et de rapports d'inspection, relatifs au traitement d'une plainte pénale devant la Cour municipale de la MRC. ;
- Toutes les vacations devant la Cour municipale, quel qu'en soit le nombre en cours d'année ;
- Toutes les démarches relatives à l'assignation des témoins lorsque cela s'avérera nécessaire ;
- Les entrevues avec les témoins et les officiers de la Municipalité préalablement à la présentation d'une preuve en Cour municipale ;
- Toute rencontre avec les élus, à la demande de ceux-ci, relativement à la gestion des dossiers de plaintes pénales de la Municipalité auprès de la Cour municipale de la MRC.

Le tout pour un montant global et forfaitaire de 1,125\$ + taxes et déboursés pour la période susmentionnée.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-235**

#### **4.3 Brunch des bénévoles 2022**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal croit qu'il est important de remercier les bénévoles œuvrant dans le milieu communautaire, donnant un soutien aux citoyennes et citoyens de Sainte-Élisabeth;

**ATTENDU QUE** les dépenses reliées à cet évènement ont été prévues au budget 2022.

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

**Il est résolu :**

- D'inviter tous les bénévoles impliqués dans le milieu communautaire à Sainte-Élisabeth (non accompagnés);
- D'appliquer les dépenses reliées à cet évènement, au g/l prévu à cet effet (Réceptions).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-236**

#### **4.4 Souper Noël élu(e)s et employé(e)s**

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'APPROUVER** les dépenses reliées au souper des employé(e)s et élu(e)s (16 décembre 2022) accompagné(e)s de leurs conjoint(e)s et d'appliquer la dépense au g/l prévu au budget 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-237**

#### **4.5 Déneigement des bordures de rues du village - Entreprises Vincent**

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

**Il est résolu :**

Il est résolu d'octroyer le contrat aux Entreprises René Vincent pour l'année 2022-2023 aux modalités suivantes :

- Souffleur (2200 t.m / h) : 345\$
- Camion 12 roues : 120\$/hre
- Camion semi-remorque : 140\$/hre
- Chargeuse : 145\$/hre
- Niveleuse : 145\$/hre
- Signaleur et véhicule de sécurité : 85\$/hre

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-238**

#### **4.6 GBI – Mandat Rang de la Rivière Sud**

**ATTENDU QUE** suite à l'étude Plan d'intervention (2017) les tronçons A13-1, A13-2, A13-3, A14-1 et A14-2 du réseau d'aqueduc ont reçu une côte de D (Très mauvais).

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**DE MANDATER** La firme GBI au montant de 20,800\$ + taxes pour :

1. Relevés complémentaires et mises en plan;
2. Plans, devis et estimation budgétaire;
3. Demande pour étude géotechnique;
4. Demande de permis d'intervention (MTQ).

**D'APPLIQUER** la dépense au g/l Projets d'immobilisations en cours (aqueducs).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-239**

**4.7 GBI – Mandat station de pompage**

**ATTENDU** la demande, du Ministère de l'environnement à la Municipalité de s'engager dans l'augmentation de la capacité des étangs aérés, de la correction de l'émissaire et de la construction d'une nouvelle station de pompage.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**DE MANDATER** La firme GBI au montant de 48,000\$ + taxes pour :

1. Coordination;
2. Plans et devis (50%);
3. Demande de certificat d'autorisation (MELCC).

**D'APPLIQUER** la dépense au g/l Projets d'immobilisations en cours (égouts).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-240**

**4.8 J-René Lafond – Équipement**

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** l'achat de l'équipement du tracteur WN WL32 (W0310), au montant de 95,676.45\$ (taxes incluses), le tout selon la soumission Is000484, en annexe pour en faire partie intégrante.

**D'APPLIQUER** la dépense au g/l Immobilisations équipements (Travaux publics).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-241**

**4.9 Rallye patrimonial – Mme Geneviève Dupuis**

**ATTENDU QUE** La municipalité de Sainte-Élisabeth, en partenariat avec la Société des amis du patrimoine Bayollais, à organisé un rallye des principaux bâtiments patrimoniaux le 2 octobre dernier;

**ATTENDU QUE** l'équipe de Mme Geneviève Dupuis est la gagnante du concours.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

Le conseil municipal remercie toutes les participantes et participants au Rallye patrimonial 2022 et félicite l'équipe de Mme Geneviève Dupuis pour son prix de 500\$.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

2022-10-242

#### 6.1 Fermeture Hôtel de ville- Période des fêtes

**CONSIDÉRANT** le peu d'activités administratives pendant la période des Fêtes.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** la fermeture de l'Hôtel de Ville à partir du 22 décembre 2022 à midi jusqu'au 3 janvier 2023 inclusivement.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-10-243

#### 6.2 Motion de félicitations

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

Les membres du conseil municipal tiennent à souligner le dévouement et l'efficacité des employés municipaux, plus particulièrement l'équipe des Travaux publics et de l'Hygiène du milieu.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

## 7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022-10-244

#### 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

## 8. LOISIRS ET PARCS

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2022-10-245

#### 9.1 Projets multifamiliaux – Levée du gel des constructions neuves

**ATTENDU QUE** la Municipalité s'était vue dans l'obligation d'émettre un gel des permis de constructions neuves pour les bâtiments multifamiliaux en janvier 2022 dû à une surconsommation d'eau potable;

**ATTENDU QUE** suite à des inspections physiques (mai 2022) plus d'une quinzaine de fuites ont été repérées et réparées sur l'ensemble de notre territoire;

**ATTENDU QUE** ses interventions ont stabilisé notre capacité de distribution d'eau potable.

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** la levée du gel des constructions neuves pour les bâtiments multifamiliaux.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **10. TRAVAUX PUBLICS**

### **11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2022-10-246**

#### **11.1 Carrefour Canin – Renouvellement**

**ATTENDU QUE** le contrat pour les services du Carrefour Canin sur le territoire de la Municipalité arrive à échéance.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

De renouveler le contrat avec le Carrefour Canin jusqu'au 31 décembre 2023, et ce aux conditions énumérées au contrat en annexe pour en faire partie intégrante.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-247**

#### **11.2 Garda World – Patrouille communautaire**

**ATTENDU QUE** le Service de patrouille communautaire vise une proximité avec les citoyens dans l'atteinte d'une sécurité accrue où chaque citoyen sera partenaire avec le Service dans l'application de la surveillance préventive.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'OCTROYER** le mandat de services de sécurité (patrouille) à la firme Garda World pour une période de trois (3) mois, aux conditions énumérées à l'offre de services en annexe pour en faire partie intégrante (25,000\$).

**DE MANDATER** Garda World pour l'application des règlements suivants :

- Règlement 507 et ses amendements – Animaux de compagnie;
- Règlement 516 - Respect et devoirs particuliers envers les Agents de la paix, les personnes autorisées en vertu d'un règlement de la municipalité à émettre des constats d'infraction, les employés municipaux et les élus municipaux;
- Règlement 409 et ses amendements – Nuisances;
- Règlement 501-2019 – Circulation et stationnement.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **12. AVIS DE MOTION**

**2022-10-248**

#### **12.1 Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts**

Avis de motion est donné par Marie-Claude Ayotte qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts.

Mme Ayotte fait lecture d'un résumé du projet de règlement 525-2022.

**2022-10-249 12.2 Règlement 527-2022 – Occupation et entretien des bâtiments**

Avis de motion est donné par Josée Leclair qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 527-2022 – Occupation et entretien des bâtiments.

Mme Leclair fait lecture d'un résumé du projet de règlement 527-2022.

**13. RÈGLEMENTS**

**2022-10-250 13.1 Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts (Projet)**

Il est proposé par Marie-Claude Ayotte

**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** le projet de Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-251 13.2 Règlement 527-2022 – Occupation et entretien des bâtiments (Projet)**

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** le projet de Règlement 527-2022 – Occupation et entretien des bâtiments.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**14. ADMINISTRATION**

**2022-10-252 14.1 Déclarations des intérêts pécuniaires - Dépôt**

La directrice générale procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires reçues des membres du conseil suivants :

M. Louis Bérard	Maire
M. Olivier Guilbert Choinière	Siège 3
M. Pierre Coutu	Siège 4
M. Serge Perreault	Siège 5
Mme Josée Leclair	Siège 6

**2022-10-253 14.2 Ministère des Transport – Demande installation Arrêt Rue Principale/Rue du Ruisseau**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal mise sur la sécurité des usagers sur le réseau routier sur l'ensemble du territoire de Sainte-Élisabeth;

**CONSIDÉRANT** la présence actuelle de l'école primaire, d'une traverse d'écoliers et de la future Maison des Aînés sur la rue Principale.

**CONSIDÉRANT** la vitesse excessive de plusieurs automobilistes dans ce secteur.



**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Olivier Guilbert Choinière  
**Il est résolu :**

**DE DEMANDER** au Ministère du Transport du Québec l'installation d'un panneau permanent d'Arrêt à l'intersection des rues Principale et de la rue du Ruisseau, direction Sud.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-10-254**

### **14.3 Règlement d'emprunt 488-2017 – Petit Rang Saint-Pierre**

**ATTENDU QUE** le Règlement d'emprunt 488-2017 incluait, entres autres, les dépenses relatives à la mise aux normes du réseau d'aqueduc et la réfection du réseau routier sur le Petit Rang Saint-Pierre;

**ATTENDU QUE** les travaux de mises aux normes et de réfection sur le Petit Rang Saint-Pierre n'ont pas été effectués, malgré le fait qu'ils bénéficiaient d'une subvention dans le programme FEPTU;

**ATTENDU QUE** le Règlement d'emprunt 488-2017 avait été soumis à une procédure de tenue de registre, tel que prévu par la loi et est réputé avoir été approuvé par l'ensemble de la population.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** la direction générale à procéder aux estimations budgétaires, plans et devis ainsi qu'au dépôt de demandes de subventions pour les travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et la réfection du réseau routier sur le Petit Rang Saint-Pierre.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

### **15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

### **16. VARIA**

### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2022-10-255**

### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

**Il est résolu**

**QUE** la présente séance soit levée à 20h06.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*